

*précipitée ; elle ne s'enfle point d'orgueil ; elle ne cherche pas ses propres intérêts ; elle ne s'aigrit pas ; elle ne conçoit point de mauvais soupçons ; elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité ; elle supporte tout ; elle croit tout ; elle souffre tout.* " (Rom. XIII. I. Cor. XIII.)

Enfin, ce qui fait de la charité la reine des vertus, c'est qu'elle leur survit à toutes, et qu'elle subsistera au ciel pendant l'éternité. Les autres vertus théologiques et la plupart des vertus morales cesseront à la mort, et n'auront plus lieu de s'exercer : ainsi finiront la foi avec son obscurité, l'espérance avec ses désirs, la patience avec les maux qu'elle faisait supporter, la fidélité avec ses combats. Seule, la charité ne passera pas ; mais, après avoir été la force et la consolation des élus ici-bas, elle fera leur bonheur dans le ciel.

La loi divine ne nous fixe pas les moments où nous devons faire des actes de charité. Son désir est que nous en fassions sans cesse, et que cette vertu soit l'inspiratrice de toutes nos œuvres.

Nous pouvons, cependant, déterminer un *minimum* d'actes d'amour de Dieu, dont il n'est pas permis de s'exempter.

*Directement*, nous sommes obligés de produire ces actes : — Quand nous avons atteint l'âge de raison et pris connaissance des commandements de Dieu ; — quand nous sommes sur le point de mourir ; enfin, de temps en temps pendant la vie. Par cette expression, *de temps en temps*, les théologiens entendent généralement *tous les mois*, au moins.

*Indirectement*, nous sommes obligés de faire des actes d'amour de Dieu, quand nous ne pouvons, sans cela, satisfaire à certains devoirs, par exemple : la réception des sacrements, la prière et la sanctification des fêtes.

Faire un acte de charité dans toutes ces circonstances est nécessaire pour accomplir le premier commandement, mais ce n'est point suffisant pour répondre aux désirs de Dieu. Le chrétien généreux fait toute sa vie une suite ininterrompue d'actes de charité. S'agit-il d'un précepte à accomplir ? il se souvient de la parole de Jésus : *M'aimer, c'est observer mes commandements*. Et son obéissance est un acte d'amour. — Une tentation vient-elle le solliciter ? C'est pour lui une occasion de dire à Dieu qu'il le préfère à tout. — La souffrance lui fait-elle visite ? Il se souvient que rien n'arrive sans la permission de Dieu, et il se résigne